



## Coup de tonnerre sur la représentativité patronale

Après les patrons eux-mêmes<sup>1</sup>, c'est au tour des organisations de salariés, soumises à des règles de mesure de représentativité plus strictes, de remettre en cause la représentativité patronale. Coup sur coup, à une semaine d'intervalle, le leader de la CFDT a par deux fois remis en cause la représentativité du Medef et de la CGPME, en considérant qu'ils n'ont jamais fait la démonstration qu'ils sont représentatifs des patrons des TPE. S'il a raison sur ce point, François Chérèque se trompe quand il considère que l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) peut parler au nom de toutes les TPE ; un grand nombre d'entre elles ne relevant pas de son champ d'activité. Il a néanmoins réclamé devant le ministre du Travail, Eric Woerth, "une loi sur la représentativité patronale". Et est depuis monté d'un cran, parlant dorénavant "d'exigence".

Le gouvernement aurait tort de ne pas prêter attention au signal que lui adressent les organisations de salariés et les chefs d'entreprise sur la légitimité de leurs interlocuteurs patronaux, pour les premiers, de leurs représentants pour les seconds, à signer et donc **imposer leurs décisions à l'ensemble du patronat**. Le Cerf avait d'ailleurs déjà alerté le législateur sur la nécessité d'organiser la représentation patronale avant toute négociation d'importance<sup>1</sup>. Puisque le projet de loi sur le dialogue social dans les TPE adopté au Sénat comporte un volet sur la mesure de la représentativité syndicale, le Cerf propose de s'y conformer, côté patronal, à l'occasion des prochaines élections aux Chambres de commerce et d'industrie et des élections aux Chambres des Métiers. Cela présuppose alors la généralisation du scrutin à la proportionnelle dans toutes les élections consulaires pour **entendre enfin la voix des chefs d'entreprises** et évaluer le poids de chaque organisation patronale. Au final, il ne s'agit de rien moins qu'un enjeu démocratique et de bon fonctionnement de nos institutions : quel républicain s'y opposera ?

Je vote pour des élections CCI et CMA à la proportionnelle  
Par mail : [proportionnelle@lescreateurs.org](mailto:proportionnelle@lescreateurs.org) ou par fax : 09 56 74 23 73

(1) Dissensions médiatisées du Medef, sondage Fiducial, abstentions aux élections professionnelles

Sondage Fiducial OpinionWay

[http://www.fiducial.fr/index.aspx?NODE\\_REF=sondage-fiducial-opinionway-regard-croise-patrons-tpe-salaries-tpe](http://www.fiducial.fr/index.aspx?NODE_REF=sondage-fiducial-opinionway-regard-croise-patrons-tpe-salaries-tpe)

(2) Communiqué du 18 décembre 2009 - Sans réforme des syndicats, pas d'avancées concrètes pour les entreprises

<http://www.lescreateurs.org/091218-ania-quitte-le-medef.pdf>

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 – Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)